

Province de

Liège

ROYAUME DE



BELGIQUE

ETAT CIVIL

EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS

Des registres de l'Etat civil de cette commune a été extrait ce qui suit :

Le présent extrait est délivré sur papier libre pour :
1° Indigence constatée le

par certificat de M. le Bourgmestre

de
2° Servir de renseignement

Militaire

Paraphé conformément à l'art. 44 du Code civil (1)

L'an mil neuf cent quarante cinq

le vingt septième jour du mois de juillet

est décédé à Lierneux

MORAY Alfred Joseph, né à Grivegnée le premier juin

mil neuf cent et neuf, fils de Jean Maray et de Hechtermans

Louise Collette, époux de Speesen Alphonsine, domicilié à

Chênée.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Délivré le 6 août 1945 194

L'Officier de l'Etat civil.



(1) Seulement pour les pièces jointes au double des registres de l'Etat civil à déposer au Greffe du Tribunal.